

Deliveroo condamné pour « travail dissimulé » : les livreurs sont des salariés !

La condamnation pénale, ce mardi 19/04, des voyous de DELIVEROO pour "travail dissimulé" est un jour important dans le combat contre l'UBERisation. La justice reconnaît un système de fraude visant à détourner la réglementation du travail et dissimuler de manière systématique des milliers d'emplois qui auraient dû relever du salariat.

En condamnant Deliveroo et trois de ses anciens dirigeants, **le tribunal correctionnel de Paris a donné raison aux livreurs et aux organisations syndicales qui les soutiennent**. Même si les juges n'ont examiné que la situation jusqu'à la fin 2017, chacun sait que la réalité sur laquelle il se sont fondés reste quasiment identique. **Les livreur·euses sont des salarié·es !**

Jusqu'à présent, le gouvernement a toujours agi à sens unique pour défendre les intérêts des plateformes. **Ce jugement devrait plutôt lui servir de base pour revoir toute la législation appliquée aux travailleur·euses des plateformes !**

La CNT-SO qui était partie civile dans cette procédure se réjouit de cette première condamnation pénale pour une plateforme et poursuit le combat.

Notre confédération dépose d'ores et déjà une requête visant à l'annulation des élections professionnelles pour les travailleur·euses des plateformes, prévues entre le 09 et le 16 mai.

En effet pour cette représentation, le gouvernement a choisi une **formule bâtarde** bien en dessous des droits pour la représentation générale des salarié·es dans les CSE et des garanties globales d'une convention collective. Ce n'est **pas admissible au regard de cette condamnation** d'autant plus que sur la forme, le **scrutin a été organisé dans des conditions matérielles et juridiques déplorables** ne garantissant pas une représentation juste des **livreur·euses**.

Nous appelons les livreur·euses à poursuivre le combat pour la reconnaissance du statut de salarié et l'obtention du plein bénéfice des droits du travail, sociaux et syndicaux pour l'ensemble des travailleurs et travailleuses des plateformes

CNT-Solidarité Ouvrière

4 Rue de la Martinique, 75018 Paris

✉ contact@cnt-so.org

☎ 09 87 53 87 56

f [cnt.so](https://www.cnt.so)

🐦 [cntso_fr](https://twitter.com/cntso_fr)



www.cnt-so.org